



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 6 septembre 2006

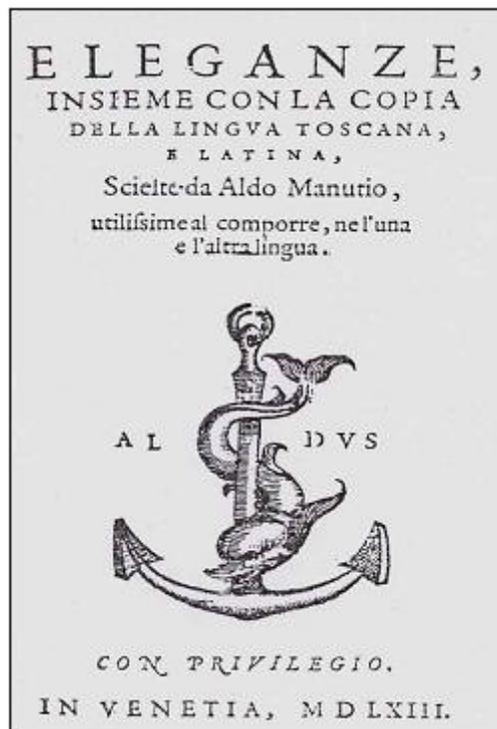
SECTION DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES VIVANTES

Département des langues et des littératures romanes

**PLAN D'ÉTUDES
DE
LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES**

Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts – BA)

Maîtrise universitaire (Master of Arts – MA)



Entrée en vigueur : octobre 2005

NOTE INTRODUCTIVE

L'Italie a eu de tout temps une importance fondamentale aussi bien pour la culture européenne que pour la formation intellectuelle de l'homme moderne. C'est surtout en Italie que l'étude des *humanæ litteræ* s'est élaborée et développée au cours des siècles passés; aujourd'hui encore la culture italienne se distingue par son esprit d'ouverture, son caractère inventif et son élan créateur. L'étude de la langue et de la culture italiennes, qui sont également propres à une partie de la Suisse, joue donc un rôle de premier plan dans tout curriculum consacré aux sciences humaines.

Objectifs des études de langue et littérature italienne. L'étude de l'italien vise à stimuler une réflexion critique dans deux domaines étroitement liés:

a) la littérature (et la civilisation) dans ses formes, ses chef-d'oeuvres, son développement historique;

b) la langue – moyen d'expression et de communication – dans son fonctionnement synchronique et ses transformations à travers le temps.

Le système littéraire et ses textes dans tous leurs aspects (genèse, forme, contenus, idéologie, rapports avec la culture et la société de l'époque, etc.) sont abordés selon des critères philologiques rigoureux. La langue est étudiée en tant que système (phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique) et en tant qu'instrument de communication et d'expression : un instrument utilisé dans des contextes et sous formes spécifiques pour la réalisation d'objectifs différents. Une attention particulière est accordée à la langue et au style des textes littéraires (lexique, structures syntaxiques, liens 'logiques' entre les périodes ou les paragraphes, etc.).

Débouchés. D'un point de vue général, des débouchés peuvent se présenter dans tous les secteurs de la communication liés à la langue italienne pour lesquels une faculté d'analyse et une méthodologie rigoureuse sont indispensables. Les débouchés traditionnels des études d'italien sont a) l'enseignement secondaire en Suisse; b) les secteurs de l'économie ou des services à la communauté (industrie, journaux, bibliothèques, organisations internationales, milieux artistiques et musicaux, etc.), pour lesquels il est nécessaire de se trouver tout à fait à l'aise par rapport à la culture et au monde italophones; c) la recherche scientifique dans le milieu universitaire.

NOTA BENE

- *Organisation des études.* Les enseignements sont en général dispensés en langue italienne. Il est donc demandé d'avoir au préalable une connaissance suffisante de la langue. Pour prendre en compte l'écart entre étudiants italophones et non italophones¹, le plan d'études prévoit pour certains modules des enseignements différenciés. En outre, des enseignements conçus expressément pour les non italophones et destinés à compléter leur maîtrise de l'italien écrit sont regroupés dans le module *BA2* de dissertation.

Le module *BA3* s'articule sur deux ans : il est donc conseillé de suivre le premier demi-module *BA3* dès le début des études. D'autres recommandations sur l'organisation des études sont contenues dans le «Guide» qui est mis chaque année à disposition des étudiants d'italien.

- *Obligation du latin.* Les étudiants qui ne sont pas porteurs d'un certificat de fin d'études secondaires comportant le latin doivent satisfaire, pour l'obtention du *BA* et du *MA*, à l'exigence d'une connaissance élémentaire de la langue latine. Cette connaissance peut être acquise dans le cadre d'une initiation hors module au latin. L'initiation au latin peut être remplacée par le module *BA15* «Langue et culture latines» ou «Langue et linguistique latines»
- *Durée des examens.* Les examens oraux du *BA* ont une durée d'environ 30-45 minutes ; ceux du *MA* d'environ 45 minutes. Les examens écrits (dissertations) du *BA* et du *MA* ont une durée de 6 ou de 8 heures.
- *Attestations.* Une « Attestation » est obtenue sur la base d'un contrôle continu ou d'un travail à remettre avant l'examen, selon des modalités définies en début d'enseignement.
- *Modules et enseignements.* Tous les modules du Plan d'études de langue et littérature italiennes, ainsi que tous les enseignements (sauf si pourvus d'une indication contraire), portent sur deux semestres.
- *Combinaisons de disciplines.* L'étudiant est libre dans le choix du module *BA15*. Toutefois, un certain degré de cohérence avec l'italien est jugé bénéfique pour une formation équilibrée et approfondie. Quelques suggestions : histoire italienne, histoire de l'art italien, histoire de la musique italienne, etc.; littérature espagnole, littérature française, littérature portugaise; etc. ; grec, latin, etc.

¹ Sont considéré-e-s comme 'italophones' les étudiant-e-s qui ont obtenu une maturité en langue italienne. Les étudiant-e-s qui ne sont pas 'italophones' selon cette définition, mais qui ont de bonnes connaissances de la langue peuvent choisir de suivre le cursus des étudiant-e-s italophones.

Formation de base

BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE (= BA)

MODULE BA1 (12 crédits) : Histoire littéraire et analyse du texte

Pour tous/toutes les étudiant-e-s • 1-2 heures de cours d'histoire littéraire
+

Étudiant-e-s italophones • 2 heures de séminaire d'analyse textuelle pour italophones

Étudiant-e-s non italophones • 2 heures de séminaire d'analyse textuelle pour non italophones

Attestation: à obtenir dans le cadre du séminaire d'analyse textuelle selon des modalités définies en début d'enseignement.

Évaluation: examen oral (environ 30-45 minutes) portant sur le cours

Condition: L'attestation doit être obtenue avant de se présenter à l'examen.

MODULE BA2 (12 crédits) : Dissertation I: Littérature italienne

Étudiant-e-s italophones: • 2 heures de séminaire de dissertation pour italophones
+

• 1-2 heures de travaux pratiques en marge du séminaire

Étudiant-e-s non italophones : • 2 heures de séminaire de dissertation pour non italophones
+

• 1-2 heures de travaux pratiques en marge du séminaire

Attestation: à obtenir dans le cadre du séminaire de dissertation selon des modalités définies en début d'enseignement.

Évaluation: examen écrit de dissertation (6 heures pour les non italophones, 8 heures pour les italo-
nes)

Condition: L'attestation doit être obtenue avant de se présenter à l'examen.

MODULE BA3 (2 x 6 crédits) : Introduction à la linguistique italienne

Demi-module BA3a (6 crédits): Introduction à la linguistique italienne I

• 2 heures de séminaire d'introduction à la linguistique italienne

Attestation: à obtenir dans le cadre du séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement.

Demi-module BA3b (6 crédits): Introduction à la linguistique italienne II

Condition d'accès : avoir suivi le demi-module BA3a au préalable

• 2 heures de séminaire de sémantique et analyse du discours

Évaluation: examen oral (environ 30-45 minutes) portant sur le séminaire

MODULE BA4 (12 crédits) : Littérature médiévale et de la Renaissance

Condition d'accès : réussite des deux modules BA1 et BA2 au préalable

- 1 heure de cours ou 2 heures de séminaire (SE 1) de littérature médiévale et de la Renaissance
- +
- 2 heures de séminaire (SE 2) de littérature de littérature médiévale et de la Renaissance

Attestation: à obtenir dans le cadre d'un séminaire (SE 1 ou SE 2) selon des modalités définies en début d'enseignement.

Évaluation: examen oral (environ 30-45 minutes) portant sur le cours ou, le cas échéant, sur le séminaire SE 1 ou SE 2 qui n'a pas été retenu pour l'attestation.

MODULE BA5 (12 crédits) : Littérature moderne et contemporaine

Condition d'accès : réussite des deux modules BA1 et BA2 au préalable

- 1 heure de cours ou 2 heures de séminaire (SE 1) de littérature moderne et contemporaine
- +
- 2 heures de séminaire (SE 2) de littérature de littérature moderne et contemporaine

Attestation: à obtenir dans le cadre d'un séminaire (SE 1 ou SE 2) selon des modalités définies en début d'enseignement

Évaluation: examen oral (environ 30-45 minutes) portant sur le cours ou, le cas échéant, sur le séminaire SE 1 ou SE 2 qui n'a pas été retenu pour l'attestation

MODULE BA6 (12 crédits) : Linguistique et histoire de la langue

Condition d'accès : réussite du module BA3 au préalable

- 1 heure de cours ou 2 heures de séminaire (SE 1) de linguistique ou d'analyse linguistique de textes littéraires
- +
- 2 heures de séminaire (SE 2) de linguistique synchronique ou d'histoire de la langue

Attestation: à obtenir dans le cadre d'un des séminaires (SE 1 ou SE 2) selon des modalités définies en début d'enseignement

Évaluation: examen oral (environ 30-45 minutes) portant sur le cours ou, le cas échéant, sur le séminaire SE 1 ou SE 2 qui n'a pas été retenu pour l'attestation

MODULE BA7 (12 crédits) : A option

Dissertation II: littérature médiévale et de la Renaissance OU Dissertation II: littérature moderne et contemporaine OU Dissertation II: linguistique

MODULE BA7 (12 crédits) : Dissertation II: littérature médiévale et de la Renaissance

Condition d'accès : avoir suivi les trois modules BA1, BA2 et BA3 au préalable et avoir réussi au moins deux de ces modules

- 2 heures de séminaire de dissertation en littérature italienne médiévale et de la Renaissance

Attestation: à obtenir dans le séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement.

Évaluation: examen écrit de dissertation (8 heures)

Condition: l'attestation doit être obtenue avant de se présenter à l'examen.

OU

MODULE BA7 (12 crédits) : Dissertation II: littérature moderne et contemporaine

Condition d'accès : avoir suivi les trois modules BA1, BA2 et BA3 au préalable et avoir réussi au moins deux de ces modules

- 2 heures de séminaire de dissertation en littérature italienne moderne et contemporaine

Attestation: à obtenir dans le séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement.

Évaluation: examen écrit de dissertation (8 heures)

Condition: l'attestation doit être obtenue avant de se présenter à l'examen.

OU

MODULE BA7 (12 crédits) : Dissertation II: linguistique

Condition d'accès : avoir suivi les trois modules BA1, BA2 et BA3 au préalable et avoir réussi au moins deux de ces modules

- 2 heures de séminaire de dissertation en linguistique italienne

Attestation: à obtenir dans le séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement.

Évaluation: examen écrit de dissertation (8 heures)

Condition: l'attestation doit être obtenue avant de se présenter à l'examen.

MAITRISE UNIVERSITAIRE (= MA)

Remarques générales sur la structure du MA.

i) *Accès au MA*: L'accès à la Maîtrise est réservé aux étudiant-e-s titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS de Langue et littérature italiennes ou pouvant justifier de connaissances jugées équivalentes.

ii) La série centrale des modules MA1 – MA2 – MA3 peut être déclinée selon l'une ou l'autre des variantes LITTÉRATURE ET PHILOGIE ou LINGUISTIQUE.

iii) Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4, MA5 et MA6) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut choisir jusqu'à trois modules parmi ceux proposés plus loin, et composer ainsi un MA de langue et littératures italiennes à orientation 'recherche'. Une étroite collaboration est alors prévue avec les unités/sections/instituts d'italien des autres universités suisses, notamment celle de Lausanne.

VARIANTE LITTÉRATURE ET PHILOGIE

MODULE MA1 (12 crédits) : Littérature médiévale et de la Renaissance – Formation avancée

- 1 heure de cours de littérature italienne médiévale et de la Renaissance
- +
- 2 heures de séminaire de littérature italienne médiévale et de la Renaissance

Attestation: à obtenir dans le séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement

Évaluation: examen oral (environ 45 minutes) portant sur le cours

MODULE MA2 (12 crédits) : Philologie – Formation avancée

- 1 heure de cours ou 2 heures de séminaire (SE 1) de philologie italienne
- +
- 2 heures de séminaire (SE 2 – en langue française) de philologie romane

Attestation: à obtenir dans un séminaire (SE 1 ou SE 2) selon des modalités définies en début d'enseignement.

Évaluation: examen oral (environ 45 minutes) portant sur le cours ou, le cas échéant, sur le séminaire SE1 ou SE 2 qui n'a pas été retenu pour l'attestation

MODULE MA3 (12 crédits) : Littérature moderne et contemporaine – Formation avancée

- 1 heure de cours de littérature italienne moderne et contemporaine
- +
- 2 heures de séminaire de littérature italienne moderne et contemporaine

Attestation: à obtenir dans le séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement

Évaluation: examen écrit de dissertation (8 heures)

MEMOIRE (48 crédits)

La dimension et la 'forme' du mémoire – rédigé en italien – varient selon le sujet choisi : édition critique, commentaire, essai, étude de la langue d'un auteur, etc. (à titre indicatif, le mémoire-essai comprendra environ 80 pages : 160'000 signes, sans les annexes). Il s'agira en tout cas d'un travail de recherche, dont l'investissement correspond au nombre de crédits attribués.

Les mémorant-e-s sont tenus de participer au séminaire de recherche de l'Unité d'italien ainsi qu'à d'autres séminaires ou colloques (éventuellement ponctuels).

Le mémoire dactylographié fait l'objet d'une soutenance en italien d'environ 60 minutes.

**MODULES A OPTION MA4, MA5, MA6 POUR LE MA A ORIENTATION «RECHERCHE» –
VARIANTE LITTERATURE ET PHILOGIE**

MODULE MA4 (12 crédits)

**Module 1 ou 2 du MA en italien – Orientation «Littérature et philologie» –
de l'Université de Lausanne**

(voir «Plan d'études d'italien» de la Maîtrise universitaire ès Lettres de l'Université de Lausanne)

ou

Module de «Littérature italienne» du MA d'une autre université suisse

(voir Programmes concernés)

MODULE MA5 (12 crédits)

**Module d'une discipline littéraire ou historique (par ex. Histoire de l'art italien, etc.) en relation
avec les intérêts de recherche et le mémoire de l'étudiant-e.**

ou

**Module 4 ou 5 du MA en italien – Orientation «Histoire de la langue»
de l'Université de Lausanne**

(voir «Plan d'études d'italien» de la Maîtrise universitaire ès Lettres de l'Université de Lausanne)

MODULE MA6 (12 crédits) :

Un module d'une des Maîtrises des langues classiques ou d'une autre langue romane
(Faculté des Lettres de l'Université de Genève – voir les plans d'études des disciplines concernées)

VARIANTE LINGUISTIQUE

MODULE MA1 (12 crédits) : Linguistique italienne – formation avancée I

- 1 heure de cours de sémantique et pragmatique
- +
- 2 heures de séminaire de sémantique et pragmatique

Attestation: à obtenir dans le séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement.

Évaluation: examen oral (environ 45 minutes) portant sur le cours

MODULE MA2 (12 crédits) : Linguistique italienne – formation avancée II

- 1 heure de cours de linguistique du texte
- +
- 2 heures de séminaire de linguistique du texte

Attestation: à obtenir dans le séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement

Évaluation: examen écrit de dissertation (8 heures)

MODULE MA3 (12 crédits) : Linguistique générale et Philologie romane

Condition : Les enseignements seront choisis d'entente avec le/la professeur-e d'italien responsable

- 2 heures de séminaire de linguistique générale (Département de linguistique)
- +
- 2 heures de séminaire de philologie romane (en langue française)

Attestation: à obtenir dans un des deux séminaires selon des modalités définies en début d'enseignement

Évaluation: examen oral (environ 45 minutes) portant sur le séminaire qui n'a pas été retenu pour l'attestation.

Mémoire (48 crédits)

La dimension et la 'forme' du mémoire – rédigé en italien – varient selon le sujet linguistique choisi (à titre indicatif, un mémoire 'typique' comprendra environ 80 pages : 160'000 signes, sans les annexes). Il s'agira en tout cas d'un travail de recherche, dont l'investissement correspond au nombre de crédits attribués.

Les mémorant-e-s sont tenus de participer au séminaire de recherche de l'Unité d'italien ainsi qu'à d'autres séminaires ou colloques (éventuellement ponctuels).

Le mémoire dactylographié fait l'objet d'une soutenance en italien d'environ 60 minutes.

**MODULES A OPTION MA4, MA5, MA6 POUR LE MA A ORIENTATION «RECHERCHE» –
VARIANTE LINGUISTIQUE**

MODULE MA4 (12 crédits)

Linguistique allemande /anglaise / française

(Faculté des Lettres de l'Université de Genève – voir les plans d'études des disciplines concernées)

MODULE MA5 (12 crédits)

**Un module de «Linguistique italienne»
du MA en italien d'une autre université suisse**
(voir Programmes concernés)

MODULE MA6 (12 crédits)

Module 4 ou 5 du MA en italien – Orientation «Histoire de la langue» de l'Université de Lausanne
(voir «Plan d'études d'italien» de la Maîtrise universitaire ès Lettres de l'Université de Lausanne)

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

Au niveau du BA: Chacun des modules *BA1*, *BA2*, *BA3*, ou le module suivant d'«Etudes italiennes»

MODULE SUPPL. BA	ÉTUDES ITALIENNES	(12 crédits)
<ul style="list-style-type: none">• le cours (1 h) de littérature ou de linguistique italiennes d'un des modules <i>BA4</i>, <i>BA5</i> ou <i>BA6</i>		
+		
<ul style="list-style-type: none">• le séminaire (2 h) de littérature, de linguistique ou d'histoire de la langue italienne d'un des modules <i>BA4</i>, <i>BA5</i> ou <i>BA6</i>		
<p><i>Attestation:</i> à obtenir dans le séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement.</p>		
<p><i>Évaluation:</i> examen oral (environ 45 minutes) portant sur le cours</p>		

Au niveau du MA: Chacun des modules *MA1*- *MA3* des deux variantes